



www.journaldumali.com

Journal du Mali

L'hebdo

N°513 du 13 au 19 février 2025

FORCE DE L'AES
UNE ALLIANCE À L'ÉPREUVE

SEMAINE DES MARQUES
PROMOUVOIR LE MADE IN MALI

SPORT DE MASSE
VERS LA REDYNAMISATION

10%

TÉLÉCOMMUNICATIONS

LES TAXES DE TROP ?

Le gouvernement a instauré de nouvelles taxes sur les télécoms et le mobile money pour financer des projets publics. Une mesure contestée par une partie de la population.

GRATUIT

Ne peut être vendu

UNE SERIE CANAL+ ORIGINAL

CACAO

NOUVELLE SAISON

DES LE DIMANCHE 16 FEVRIER
A 20H30 SUR CANAL+

POP

ÉDITO

Une communication gouvernementale en panne

Le 5 février 2025, le gouvernement a adopté trois réformes fiscales majeures par ordonnances, augmentant certaines taxes. Mais au lieu d'accompagner ces décisions d'explications claires et immédiates, il a laissé le silence s'installer. Un mutisme qui a ouvert la porte aux spéculations et au mécontentement populaire.

D'où les nombreuses questions soulevées : pourquoi imposer encore des sacrifices à une population déjà éprouvée par la cherté de la vie, l'insécurité et une crise énergétique persistante ? Pourquoi avoir attendu cinq jours avant de s'exprimer, et, pire encore, dans un format rigide où les journalistes n'ont pas pu poser de questions ? Ce retard et cette approche fermée n'ont fait qu'aggraver le mécontentement.

Autrefois, la Cellule de communication de Koulouba jouait un rôle essentiel en expliquant, après chaque session, les décisions du Conseil des ministres et en permettant un dialogue plus fluide avec la presse et, à travers elle, avec la population. Aujourd'hui, son rôle semble flou et ce manque de visibilité nuit à la lisibilité de l'action publique.

Le pire dans cette situation est que la population voit des taxes augmenter sans entendre parler de réduction du train de vie de l'État. Si le gouvernement veut éviter que chaque annonce se transforme en crise, il doit changer de stratégie en informant en temps réel, en expliquant avec pédagogie et, surtout, en établissant le dialogue.

On ne le dira jamais assez : communiquer, c'est aussi gouverner et les autorités ne peuvent se permettre de l'oublier.

MASSIRÉ DIOP

LE CHIFFRE

1 255 milliards

de francs CFA. C'est le montant que le Mali souhaite lever sur le Marché Financier de l'UEMOA en 2025.

ILS ONT DIT...

• « Pour la résolution de la crise, la stratégie globale initiée par le gouvernement du Mali intègre plusieurs dimensions, notamment celle du développement, afin de parvenir à une solution durable ». **Assimi Goïta, Président de la Transition**, le 11 février 2025.

• « Nous ne nous éloignons pas de l'aide étrangère. Nous nous éloignons de l'aide étrangère qui est stupide et qui gaspille l'argent du contribuable américain ». **Marco Rubio, Secrétaire d'État américain**, le 12 février 2025.

Donnez votre avis sur **Journal du Mali**

RENDEZ-VOUS

14 février 2025 :

Sortie de « Our Calling », nouvel album de Ballaké Sissoko.

18 - 22 février 2025 :

Deuxième édition de la Semaine des marques - Bamako.

19 - 21 février 2025 :

Air Cargo Africa - Nairobi - Kenya.

20 - 23 février 2025 :

Festival International Didadi - Bougouni.

UN JOUR, UNE DATE

Le 13 février 2012 est proclamé par les Nations unies Journée internationale de la Radio.



Marc Fogel, un enseignant américain de 63 ans, a été libéré par la Russie après plus de trois ans de détention et est rentré aux États-Unis le 11 février 2025. Il avait été arrêté pour possession de marijuana et condamné à 14 ans de prison pour trafic de drogue.



Le Soudan du Sud est désormais considéré comme le pays africain le plus corrompu, selon l'indice de perception de la corruption 2024 de Transparency International avec 8 points.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



La 46^e session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA) a débuté, ce 12 février au siège de l'UA à Addis-Abeba, en Éthiopie.

TÉLÉCOMMUNICATIONS : LES TAXES DE TROP ?

Le gouvernement de transition a adopté par ordonnance, lors du Conseil des ministres du 5 février 2025, un projet de texte instituant de nouvelles taxes sur les services téléphoniques. Selon les autorités, les recettes issues de ces nouvelles taxes sont destinées à financer des initiatives publiques visant à améliorer les conditions de vie des populations. Cependant, elles sont décriées par une partie des Maliens.

MOHAMED KENOUI

Le projet de texte adopté porte sur la création, l'organisation et les modalités de gestion du Fonds de soutien aux projets d'infrastructures de base et de développement social. Ce fonds sera alimenté exclusivement par un prélèvement spécifique sur la consommation des services commerciaux de communications téléphoniques et les opérations de retrait dans le cadre des transferts d'argent via le mobile money. Désormais, un taux de 10% sera prélevé sur les recharges téléphoniques et un autre de 1% sur les retraits d'argent via le mobile money. En clair, pour chaque recharge de 1 000 francs CFA, seulement 900 francs seront désormais crédités sur le compte de l'utilisateur, 100 francs étant prélevés par l'État. Quant aux transactions via mobile money, le retrait de 10 000 francs coûtera désormais 200 francs au lieu de 100 francs, avec 100 francs prélevés par l'État.

Des taxes qui divisent Ces taxes, qui touchent directement les consommateurs, ont suscité de nombreuses réactions au sein de la population. Dans une vidéo publiée sur les réseaux sociaux, le Président du Forum des organisations de la société civile, Alou Badra Sacko, appelle le gouvernement à revoir sa décision, estimant qu'elle est injustifiée pour des Maliens déjà confrontés à de nombreuses difficultés. « Ce n'est pas normal qu'on impose de nouvelles taxes au peuple alors que le budget de la Présidence ne cesse d'augmenter. De 12 milliards en 2022, ce budget a atteint 17,7 milliards en 2025 », fustige-t-il, remettant également en ques-

tion la gestion des revenus issus de l'exploitation des mines, notamment du lithium, censés renflouer les caisses de l'État. Un avis similaire est partagé par l'analyste politique Ousmane Bamba, qui estime que c'est une mauvaise décision de toucher aux recharges téléphoniques et au mobile banking, qui est « l'argent des pauvres ». « Cette mesure affecte directement le panier de la ménagère. Il aurait d'abord fallu qu'au plus haut sommet on donne l'exemple. Il y a des poches qu'on aurait pu serrer avant de s'attaquer au panier de la ménagère », dénonce le modérateur du « Forum du Kéné Dougou ». Pour sa part, Sory Ibrahima Traoré, Président du Front pour l'Émergence et le renouveau du Mali (FER - Mali), affirme adhérer « pleinement » aux nouvelles taxes envisa-

Les 2% de plus que ces opérateurs de téléphonie mobile vont payer à l'État, ils vont le récupérer auprès des consommateurs. Officiellement, il n'y aura pas d'augmentation des tarifs, mais la durée des crédits de communication ou des données mobiles pourrait être impactée.

gées, « qui visent à compenser le vide créé par la crise profonde avec nos partenaires ». « À mon avis, le gouvernement a déjà perdu trop de temps avant de mettre en place les conditions nécessaires pour augmenter la contribution de chaque Malienne et chaque Malien », avance-t-il, soutenant qu'il est impératif que ces mesures soient accompagnées d'une réduction drastique du train de vie de l'État. Cheick Oumar Diallo, Président du Mouvement Nouvel Horizon - Faso Jo Sira, par-



Les opérateurs de téléphonie mobile vont devoir verser 2% de plus de leur chiffre d'affaires à l'État.

tage le même avis. Pour lui, l'imposition de ces nouvelles taxes est une décision difficile, mais un choix courageux qui pourrait réduire le déficit public. « Cette mesure fiscale ne devrait pas être perçue uniquement comme une contrainte, mais comme une contribution au développement national », affirme-t-il.

Les 2% de plus que ces opérateurs de téléphonie mobile vont payer à l'État, ils vont le récupérer auprès des consommateurs. Officiellement, il n'y aura pas d'augmentation des tarifs, mais la durée des crédits de communication ou des données mobiles pourrait être impactée.

Faire face à la crise énergétique Face aux différentes réactions suscitées par l'adoption du projet de texte instituant de nouvelles taxes sur les services téléphoniques, le Premier ministre et le ministre de l'Économie et des Finances ont tenu un point de presse, le 10 février 2025, à la Primature pour fournir des explications. Selon eux, avant de prendre la décision d'instituer ces nouvelles taxes, le gouvernement a consulté la société civile et au moins sept associations de consommateurs,

qui ont donné leur aval. Ces nouvelles taxes sur les recharges téléphoniques et les transactions via mobile money devraient générer environ 140 milliards de francs CFA par an pour l'État, qui les investira dans le secteur énergétique, confronté à une crise sans précédent depuis deux ans. « Le but du Fonds de soutien

aux projets d'infrastructures de base et de développement social est de faire en sorte que des projets urgents puissent être traités avec célérité. Nous savons qu'aujourd'hui, si l'on doit parler d'urgence, c'est surtout la crise énergétique. Avec ces taxes, nous pouvons trouver une solution sans augmenter le prix du courant pour les Maliens », a souligné le Premier ministre, le Général de division Abdoulaye Maïga. En outre, l'État a également besoin de recettes supplémentaires pour gérer ses diffé-

REPÈRES

Taxe sur les recharges téléphoniques : **10%**

Taxe sur les transferts via mobile money : **1%**

Recette totale annuelle estimée pour l'État à partir des nouvelles taxes sur les services téléphoniques : **140 milliards FCFA**

rentes dépenses, a expliqué le ministre de l'Économie et des Finances, Alousseini Sanou. « En 2020, le total de la masse salariale au Mali était de 690 milliards de francs CFA. Aujourd'hui, nous sommes à 1 100 milliards de masse salariale, compte tenu des recrutements dans le cadre de la lutte contre l'insécurité et des augmentations de salaires pour apaiser le climat social », a-t-il confié.

Vers une hausse des tarifs de communication ? En plus des nouvelles taxes qui touchent directement les consommateurs, le Conseil des ministres a également adopté un projet d'ordon-

nance modifiant le Code général des Impôts et portant à 7% le taux de la Taxe sur l'Accès au Réseau des Télécommunications ouvert au public (TARTOP), payée par les opérateurs de téléphonie mobile. Selon le gouvernement, l'essor prodigieux du secteur des télécommunications au cours des 20 dernières années, grâce à l'utilisation généralisée des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, devrait entraîner une hausse substantielle des contributions fiscales des opérateurs de téléphonie mobile. « Nous avons estimé qu'en augmentant le taux de TARTOP de 2% nous n'allons nullement impacter l'équilibre financier de ces entreprises, qui ont eu suffisamment de temps pour s'ajuster », justifie le ministre de l'Économie et des Finances. À l'en croire, avant de prendre cette décision, le gouvernement a échangé avec les opérateurs de téléphonie mobile, qui ont compris le bien-fondé de la mesure gouvernementale et n'y ont pas trouvé d'inconvénients. Cependant, cette augmentation de la TARTOP n'aura-t-elle pas des répercussions sur le coût des services des opé-

rateurs de téléphonie mobile ? Nos tentatives auprès des deux principaux opérateurs du pays pour répondre à cette interrogation n'ont pas abouti. D'ailleurs, ils n'ont pas réagi officiellement depuis l'annonce des mesures du gouvernement. Selon l'avis d'un spécialiste en télécommunication ayant requis l'anonymat, cette augmentation de la TARTOP aura, d'une manière ou d'une autre, une incidence sur les tarifs de communication. « Les 2% de plus que ces opérateurs de téléphonie mobile vont payer à l'État, ils vont le récupérer auprès des consommateurs. Officiellement, il n'y aura pas d'augmentation des tarifs, mais la durée des crédits de communication ou des données mobiles, par exemple, pourrait être impactée », glisse notre interlocuteur.

200 milliards de recettes annuelles Le gouvernement a également adopté un projet d'ordonnance portant institution de la Contribution spéciale de solidarité (CSS) et d'une taxe spéciale sur la consommation de certains biens et services. Selon les explications du ministre de l'Économie et des Finances, cette taxe est inspirée de la CGS (Contribution générale de solidarité) mise en place pour la première fois en 2018 et constituée de 0,5% du chiffre d'affaires de toutes les entreprises installées au Mali. Quant à la taxe spéciale sur la consommation de certains biens et services, elle concerne uniquement les boissons alcoolisées, qu'elles soient produites localement ou importées.

L'ensemble des recettes annuelles attendues à partir de ces différentes taxes (sans la CSS payée par les entreprises) est estimé à environ 214 milliards de francs CFA, selon le Premier ministre : 140 milliards pour les taxes sur les recharges téléphoniques et les transferts via mobile money, 62 milliards pour la taxe sur les boissons alcoolisées et 12 milliards pour la hausse de la TARTOP. ■

3 QUESTIONS À



MAKAN FOFANA
1er Vice-président de l'Association des consommateurs du Mali (ASCOMA)

1 Comment réagissez-vous aux nouvelles taxes ?

Au niveau de l'ASCOMA, nous sommes d'accord avec la décision du gouvernement. Mais notre inquiétude se situe seulement au niveau de la gestion de ces recettes et de leur utilisation judicieuse. Si l'argent est bien géré, pour nous, il n'y a aucun problème. Ce sacrifice est une obligation.

2 Beaucoup de Maliens que votre association représente sont pourtant contre cette décision du gouvernement...

Il faut reconnaître qu'aujourd'hui il y a beaucoup de denrées, ainsi que certains matériels électriques, qui entrent dans notre pays sans que l'État ne prélève de taxes afin que les prix soient à la portée des citoyens, sans oublier ce qui est cédé pour le pétrole. Quand l'État abandonne quelque part, il faut que nous, citoyens, acceptions de nous sacrifier d'un autre côté aussi. Il faut qu'on donne un sursis à l'État. Si nous voyons que les recettes issues des nouvelles taxes ne sont pas bien gérées, nous serons les premiers à monter au créneau. Mais pour l'heure nous appelons à l'indulgence des populations.

3 Avec l'augmentation de la TARTOP, une hausse des tarifs de communication n'est-elle pas à craindre ?

Non, les opérateurs de téléphonie mobile ne peuvent pas augmenter les prix de leurs services. Cette augmentation ne touchera nullement les bénéficiaires qu'ils engrangent.

TAXES SUR LES TÉLÉCOMS : ÉTAT DES LIEUX DANS LA SOUS-RÉGION

Au Mali, les nouvelles taxes sur la consommation des services de télécommunications et sur les opérations de retrait dans le cadre des transferts d'argent via le mobile money suscitent des réactions variées. Cependant, des mesures similaires sont également mises en œuvre dans d'autres pays de la sous-région.

MOHAMED KENOVI

expliqué le ministre de l'Économie, Aboubacar Nacanabo. Cette décision avait suscité la colère de nombreuses organisations de défense des consommateurs au Burkina Faso, qui avaient lancé des campagnes de boycott pour obtenir une baisse des prix des services de téléphonie mobile. Au-delà de cette taxe de 5% sur les services téléphoniques, une autre taxe spécifique sur les entreprises de télécommunications est perçue, au taux de 7% sur le chiffre d'affaires annuel hors taxes des entreprises de téléphonie installées au Burkina Faso, ainsi que des entreprises effectuant des transferts d'argent par téléphone mobile. Au Sénégal, depuis 2018 l'État a institué la Contribution spéciale des télécommunications (CST) en remplacement du Prélèvement spécial sur le sec-

teur des télécommunications et de la contribution pour le développement économique. Elle est fixée à 5% et est prélevée sur le chiffre d'affaires hors taxes et net des frais d'interconnexion de tout exploitant de réseaux de télécommunications ouverts au public. En plus de la CST, la RUTEL (Redevance sur l'utilisation du réseau de télécommunication), qui est payée par les consommateurs, est passée de 2% du montant hors taxes des prestations éligibles à 5% depuis 2010.

En janvier 2024, le Niger a rétabli la taxe sur la terminaison du trafic international entrant (TATTIE), qui avait été suspendue en 2023. Depuis un an, les abonnés aux services télécoms paient 10 francs CFA sur l'achat des crédits téléphoniques et les souscriptions aux forfaits voix et Internet chez les opérateurs de téléphonie mobile. Cette taxe génère plus de 20 milliards de francs CFA par an au bénéfice du Trésor de l'État. ■



Les opérateurs de téléphonie mobile des pays de la sous-région sont soumis à plusieurs taxes.

En juillet 2023, le gouvernement du Burkina Faso a adopté une loi augmentant de 5% les tarifs de communication afin de soutenir l'effort de guerre. Le coût des appels, des messages et de la consommation d'Internet ont tous connu une augmentation. En clair, un service qui coûtait 1 000 francs CFA

est passé à 1 050 francs CFA. L'idée de la taxe était de s'assurer que le taux restait raisonnable afin de ne pas augmenter considérablement les prix de la téléphonie. « Tout cela, c'est la contribution des consommateurs à l'effort pour la défense de la patrie et la reconquête du territoire national », avait

L'IMPACT DES NOUVELLES TAXES SUR LE BUDGET

Nouvelles taxes

Taxe sur les recharges téléphoniques
10% des recharges

Taxe sur les transferts d'argent via mobile money
1% du montant

Contribution spéciale de solidarité (CSS)
0,5% du chiffre d'affaires des entreprises

Taxe sur les boissons alcoolisées
Entre 0 et 15%

Recettes annuelles estimées

TARTOP
12 milliards FCFA

Taxe sur les boissons alcoolisées
62 milliards FCFA

Taxes sur les recharges téléphoniques et transferts via mobile money
140 milliards FCFA

Taxe en hausse

Taxe sur l'Accès au Réseau des Télécommunications ouvert au public (TARTOP)
De 5 à 7%

NB : La Contribution spéciale de solidarité est inspirée de la CGS (Contribution générale de solidarité) qui a été mise en place pour la première fois en 2018.

Sources : Conseil des ministres du 5 février 2025
Point de presse du Premier ministre du 10 février 2025

Paru dans Journal du Mali l'Hebdo
N°513 du 13 au 19 février 2025 Journal du Mali



Du nouveau
chez Sahel Infusion
CAFÉ GINGEMBRE
made in Mali



Commande par téléphone (00223) 20 21 04 07 / 66 75 84 79 / 66 74 67 78 / 66 74 96 62

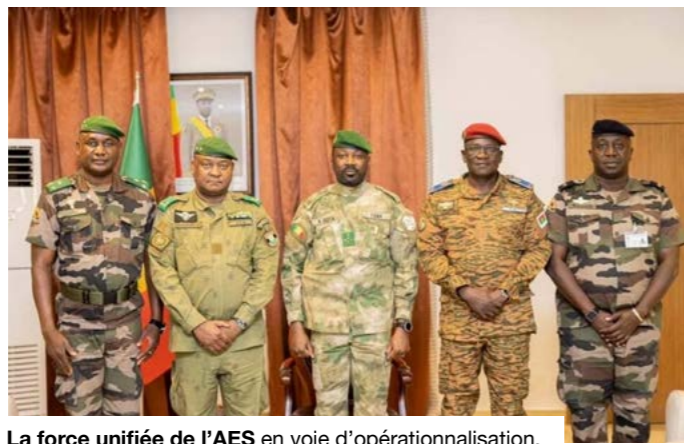
www.sahelinfusion.com

FORCE UNIFIÉE DE L'AES : UNE ALLIANCE MILITAIRE À L'ÉPREUVE DU TERRAIN

Le Niger, le Burkina Faso et le Mali ont récemment annoncé la création d'une force unifiée de 5 000 soldats sous l'égide de l'Alliance des États du Sahel (AES). Présentée comme un instrument de défense souverain face aux menaces sécuritaires, cette initiative ambitionne de rompre avec les précédents cadres de coopération militaire. Mais entre contraintes opérationnelles, financement incertain et tensions régionales, la question de son efficacité reste posée.

MASSIRÉ DIOP

L'histoire des alliances militaires africaines montre que la mise en place de forces conjointes est un défi complexe. En effet, le Comité d'état-major opérationnel conjoint (CEMOC) lancé en 2010 par l'Algérie, le Mali, la Mauritanie et le Niger, n'a jamais réussi à s'imposer, en raison de divergences politiques. Le Processus de Nouakchott, initié en 2013 par l'Union africaine, visait à améliorer la coopération sécuritaire, mais il est resté limité par l'absence de coordination efficace. L'exemple le plus marquant est la Force conjointe du G5 Sahel, créée en 2017 par le Burkina Faso, le Mali, la Mau-



La force unifiée de l'AES en voie d'opérationnalisation.

ritanie, le Niger et le Tchad. Financée à hauteur de 50 millions d'euros par l'Union européenne, puis renforcée par un appui supplémentaire de 138 millions d'euros en 2019, cette force a souffert de problèmes logistiques et de manque de coordination. Son éclatement, après le retrait du Mali en 2022, puis du Burkina Faso et du Niger en 2023, a dévoilé les failles de ce type d'initiatives. On se souvient également du cas de la Force multinationale mixte (FMM) créée pour combattre Boko Haram dans le bassin du lac Tchad, qui a rencontré des défis similaires. Malgré des succès tactiques, elle a été affaiblie par des lenteurs bureaucratiques et des tensions entre les États contributeurs. Ces exemples montrent que sans un financement stable, une gouvernance

Sans un financement stable, une gouvernance militaire claire et un cadre de coopération solide, cette force risque de se heurter aux mêmes obstacles.

ritanie, le Niger et le Tchad. Financée à hauteur de 50 millions d'euros par l'Union européenne, puis renforcée par un appui supplémentaire de 138 millions d'euros en 2019, cette force a souffert de problèmes logistiques et de manque de coordination. Son éclatement, après le retrait du Mali en 2022, puis du Burkina Faso et du Niger en 2023, a dévoilé les failles de ce type d'initiatives. On se souvient également du cas de la Force multinationale mixte (FMM) créée pour combattre Boko Haram dans le bassin du lac Tchad, qui a rencontré des défis similaires. Malgré des succès tactiques, elle a été affaiblie par des lenteurs bureaucratiques et des tensions entre les États contributeurs. Ces exemples montrent que sans un financement stable, une gouvernance

Un projet sous tension Outre ces difficultés, l'un des enjeux majeurs de la force conjointe de l'AES sera aussi la question du droit de poursuite transfrontalier. Alors que les groupes terroristes exploitent les frontières poreuses pour se replier, les États restent attachés à leur souveraineté. Cette problématique pourrait compliquer les opérations militaires et limiter leur portée. De plus, le retrait du Burkina Faso, du Mali et du Niger de la CEDEAO rend incertaine toute collaboration avec les États voisins comme le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Nigeria. Ces derniers voient l'AES avec méfiance, notamment en raison des tensions politiques régionales. Dans ce contexte, la récente visite du ministre sénégalais de la Défense à Bamako

suscite des interrogations. Bien que le Sénégal soit un acteur clé de la CEDEAO, ce déplacement pourrait signaler une volonté d'ouverture et de dialogue avec l'AES. Reste à savoir si cette rencontre débouchera sur une coopération sécuritaire ou s'il s'agit seulement d'un geste diplomatique. Par ailleurs, force est de reconnaître que la menace terroriste, autrefois circonscrite au Sahel, s'étend désormais aux pays du golfe de Guinée. Le Bénin, le Togo et le Ghana sont confrontés à des incursions jihadistes de plus en plus fréquentes. Face à cette expansion, l'Initiative d'Accra de 2017, qui coordonne les efforts de ces États côtiers, pourrait se retrouver en concurrence ou en complémentarité avec la force conjointe de l'AES.

Chances de réussite Pour maximiser ses chances de succès, l'AES doit tirer les leçons des initiatives précédentes. La Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) a démontré que seule une structure de commandement claire et un financement stable permettent d'obtenir des résultats contre les groupes terroristes. La FMM,

EN BREF

M5-RFP MALI KURA : POUR UNE TRANSITION RÉUSSIE ET INCLUSIVE

Le Président du Comité Stratégique du M5-RFP Mali Kura, Modibo Sidibé, entouré de cadres comme Mme Sy Kadiatou Sow, Konimba Sidibé et Mohamed Aly Bathily, a présenté ses vœux aux médias mercredi dernier. L'occasion de dresser un bilan critique et d'esquisser les perspectives pour 2025. Le mouvement salue la montée en puissance des FAMAs, tout en alertant sur la persistance de l'insécurité. Il plaide pour une approche globale combinant action militaire et initiatives économiques et sociales. Face à la crise socio-économique marquée par la hausse des prix, la crise énergétique et le chômage, le M5-RFP exhorte les autorités à des mesures urgentes pour soulager les populations et relancer l'économie. Il a aussi critiqué le retrait du Mali de la CEDEAO tout en plaidant pour un dialogue inclusif afin de redéfinir la trajectoire politique du pays. Le M5-RFP a réaffirmé son engagement pour un « Mali Kura » fondé sur la souveraineté, la justice et une gouvernance vertueuse. Le mouvement a également déploré le manque de volonté politique de sortir de la Transition. ■

malgré ses difficultés, prouve que la coopération régionale peut être efficace avec un engagement politique fort et des accords bien définis sur le droit de poursuite transfrontalier.

Si la force conjointe de l'AES veut éviter l'impasse, elle devra se garantir un financement durable, établir une gouvernance militaire claire et renforcer ses relations avec ses voisins. Mais, surtout, elle devra aller au-delà du militaire. En effet, sans solutions politiques, économiques et sociales, cette initiative risque de ne rester qu'une réponse ponctuelle à un problème profondément enraciné. ■



SOULEYMANE SATIGUI SIDIBÉ

« L'objectif global est de renforcer le soutien aux autorités de la Transition »

Créé en décembre dernier, le Mouvement Mali Horizon 2035 a amorcé début février son implantation à Bamako et dans les régions. Entretien avec Souleymane Satigui Sidibé, Président de cette nouvelle plateforme.

PROPOS RECUEILLIS PAR MOHAMED KENOUIVI

En quoi consiste le Mouvement Mali Horizon 2035 ?

C'est un mouvement qui regroupe des organisations politiques, de la société civile, de la jeunesse et des femmes qui sont engagées à soutenir la refondation et la souveraineté retrouvée de notre chère patrie. Ces structures se sont unies pour renforcer leurs capacités en synergie d'actions et de soutien aux autorités de la Transition.

Quels sont vos objectifs ?

L'objectif global est de renforcer le soutien aux autorités de la Transition. Mais plus spécifiquement nous visons également à renforcer les capacités politiques des citoyens et à préparer le

renouvellement de la classe politique. Nous nous sommes dits qu'aujourd'hui si nous ne nous battons pas pour renouveler cette classe politique à la base, nous risquons de retomber dans les mêmes problèmes après le retour à l'ordre constitutionnel.

Vous avez récemment lancé les activités du mouvement en Communes I et II. Qu'en est-il des autres communes du District et des régions ?

Le 15 février 2025, nous allons lancer les activités dans le 4ème arrondissement. Le 22 février, ce sera le 5ème arrondissement, puis ensuite le 6ème arrondissement suivra. Pendant le Ramadan, nous allons lancer, sous forme de rupture collective, les activités dans le 3ème arrondissement, ainsi qu'à Kati et à Djoliba. Un chronogramme est en cours d'élaboration pour l'ensemble des régions du Mali et de la diaspora. Aujourd'hui, nous avons des points focaux dans plus de 6 pays qui sont déjà prêts pour le lancement et la mise en place de leurs coordinations.

Vous êtes également une plateforme électorale. Aujourd'hui, il n'y a toujours pas de chronogramme pour les futures élections. Qu'en dites-vous ?

Quand on parle d'élections, on parle de processus. Ce processus comprend des étapes. Aujourd'hui, le plus urgent est de faire face au budget qui permettra l'organisation des élections. Le gouvernement a inscrit dans le budget de 2025 cette organisation. Pour nous, c'est une première étape majeure. Les autres suivront.

Quel regard global portez-vous aujourd'hui sur la marche de la Transition ?

Je pense que la Transition suit son cours normal, avec beaucoup de difficultés certes, mais elle avance. Les difficultés sont connues et étaient prévisibles. On ne peut pas demander notre souveraineté et espérer un chemin sans embûches. ■

La Ronde des Femmes
Iloussou Ka Blô

Dico Poulo
Présentatrice

Seynabou Thiero
Chroniqueuse

CHAQUE VENDREDI
20H20

TM1
La télé qui vous allume !
CANAL+ 423 MALI 244

SEMAINE DES MARQUES : BOOSTER LE MADE IN MALI

La deuxième édition de la Semaine des marques se tiendra du 18 au 22 février 2025. Cette manifestation, organisée par le Centre malien de promotion de la propriété industrielle (CEMAPI), vise à promouvoir l'utilisation stratégique de la propriété industrielle par les entreprises.

FATOUmata MAGUIRAGA

Faire des marques un pilier du développement endogène », tel est le thème de cette édition, qui met en compétition les marques créées et exploitées au Mali en leur offrant un espace de visibilité plus grand auprès des consommateurs. En tant qu'espace de promotion du « Made in Mali », la Semaine des marques a été initiée pour valoriser le savoir-faire local et offrir une plus-value aux industriels et opérateurs économiques. Moussa Doumbia est le promoteur d'une marque de boissons à base de fruits locaux. Les jus Bougouni sont une marque déposée depuis 2022. Avec 12 gammes de produits, il a également mis en place un système de distributeurs automatiques en 2022, dont le brevet a aussi été déposé. Pour ce promoteur, cette démarche vise à « garantir la notoriété de l'entreprise auprès des clients et des partenaires, ce qui ouvre des portes et crée des opportunités ».



La semaine des marques se tient du 18 au 22 février 2025.

sensibiliser les entrepreneurs à l'importance des marques afin que les accompagnements puissent être adaptés », estime M. Doumbia. En effet, les marques qui s'imposent le font d'abord chez elles, grâce à un environnement stimulant. Il est impératif de créer les mêmes conditions pour encourager les entrepreneurs à créer une marque commune au nom de la coopérative qui regroupe une dizaine de transformateurs de mangues. Elhadj Diallo est le promoteur de N'daara, une marque de vêtements éthiques et écoresponsables. Son objectif est de mettre en lumière les arti-

sans locaux et de valoriser les produits du Mali. Déposée en 2024, la jeune marque est en cours d'identification. Dans un secteur générateur d'emplois, il souhaite inciter la population à consommer local.

Le Mali produit 690 000 tonnes de coton, son deuxième produit d'exportation, mais moins de 2% de cette production est transformé localement. Ce coton constitue la matière première pour le fil utilisé dans ses créations. « La production de fil est rare. La seule société qui le fait est souvent en rupture », déplore M. Diallo. Pour faciliter l'accès aux matières premières et rendre ses produits accessibles au plus grand nombre, il envisage de créer une industrie de production de tissus artisanaux. ■

EN BREF

PRODUCTION D'OR EN 2024 : UNE BAISSÉ SIGNIFICATIVE

La production industrielle d'or au Mali a connu une chute importante en 2024, enregistrant une baisse de 23%. Elle est passée de 66,5 tonnes en 2023 à 51 tonnes l'an dernier, selon les chiffres communiqués par le ministère des Mines. C'est la première fois en plus de trois ans que la production tombe en dessous de 60 tonnes. Plusieurs facteurs expliquent cette contre-performance. D'abord l'épuisement progressif des gisements a réduit les rendements de certaines mines. Ensuite, des tensions entre l'État et des multinationales comme Barrick Gold et Resolute Mining ont perturbé le secteur. L'adoption en 2023 d'un nouveau Code minier renforçant les taxes et la participation de l'État a entraîné un bras de fer avec les compagnies. Barrick Gold a suspendu ses activités à Loulo-Gounkoto après la saisie de ses réserves d'or et l'arrestation de plusieurs employés. Cette baisse pourrait modifier le classement du Mali parmi les leaders africains de l'or, laissant l'opportunité au Ghana et à d'autres pays de prendre l'avantage. L'État devra trouver un équilibre entre taxation et attractivité pour éviter de fragiliser davantage le secteur aurifère, déjà sous forte pression. ■

Afrique 793 milliards de dollars d'investissements publics en 2023

Le rapport 2024 sur le développement économique en Afrique de la CNUCED révèle des tendances contrastées en 2023. Les investissements publics ont atteint 793 milliards de dollars, soit 1,5% des investissements mondiaux. La croissance moyenne du PIB africain a été de 5% entre 2021 et 2023, mais demeure inégale

et dépendante des matières premières. Les pays exportateurs de ressources naturelles ont enregistré une progression moyenne de 4,3% entre 2000 et 2023, avec des variations liées aux fluctuations des prix. Les Investissements directs étrangers (IDE) ont atteint 53 milliards de dollars en 2023, en baisse de 3% par rapport à 2022. Toutefois, 20% des

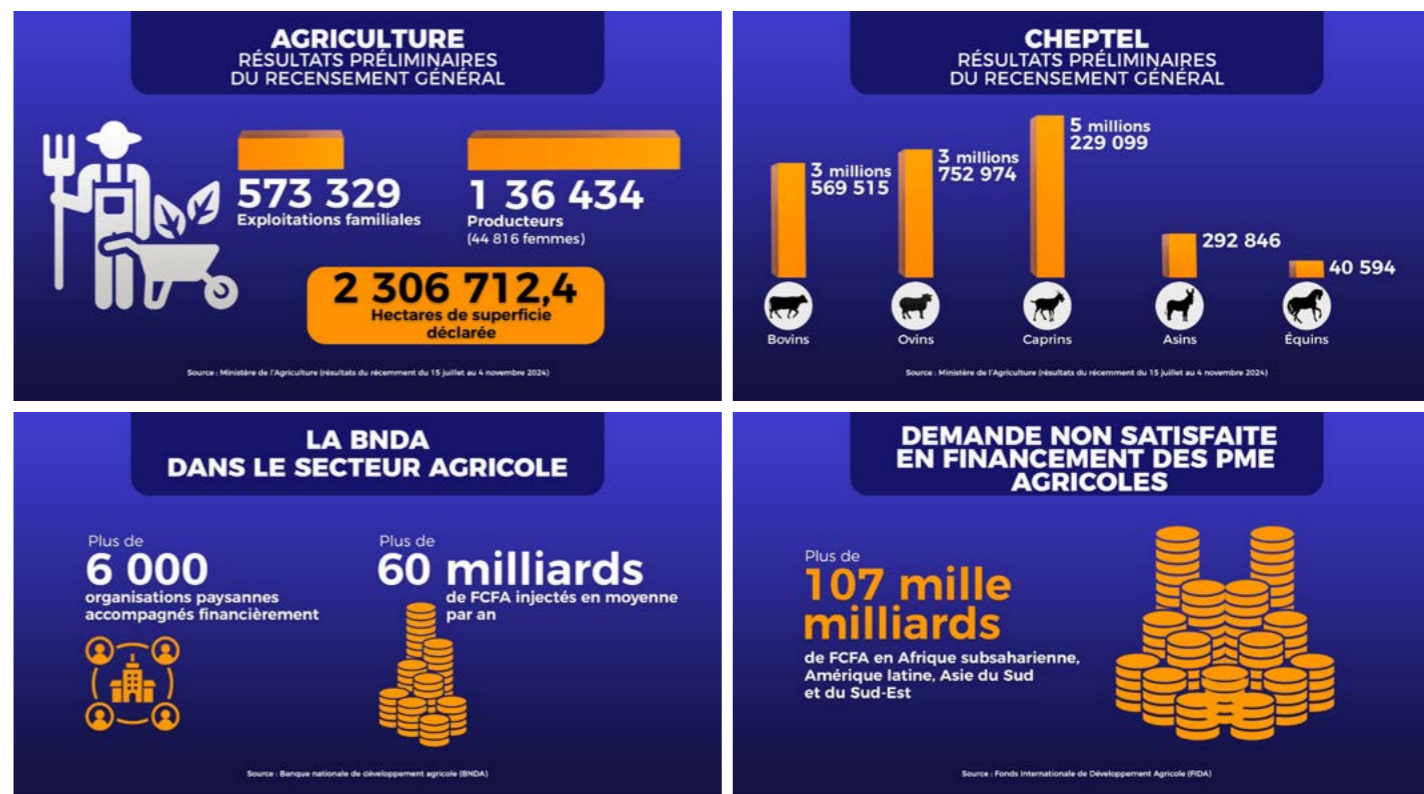
IDE concernent les services et l'industrie manufacturière et 13% les industries de transformation des ressources. Cette dynamique pourrait être renforcée par le Protocole sur l'investissement de la ZLECAf. Par ailleurs, 46% des pays affichent un ratio dette / PIB supérieur à 60%, ce qui augmente les risques financiers. L'inflation et la hausse des coûts de

la dette fragilisent également les économies vulnérables. Malgré sa résilience, l'Afrique reste dépendante des investissements extérieurs et de ses matières premières. Le rapport souligne que la diversification économique et le développement des échanges intra-africains sont essentiels à une croissance durable. ■

MASSIRÉ DIOP

RECENSEMENT AGRICOLE : LE SECTEUR EN CHIFFRES

Les autorités ont initié le recensement général du secteur agricole pour obtenir des données fiables et cruciales pour le développement de l'Agriculture. En chiffres, quelques résultats de cette enquête.



Un hébergement **web** fiable et performant.



20 28 00 00
www.afribone.com



GRÈVE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : VERS LA DÉCRISPATION ?

Déclenché le 27 janvier 2025, le mouvement de grève de la Coordination des syndicats de l'Enseignement supérieur, constituée du Syndicat national de l'Enseignement supérieur (SNESUP) et du Syndicat des Enseignants-Chercheurs du Mali (SECMA), est entré dans sa troisième semaine. Déterminés à obtenir gain de cause, les syndicats attendent des propositions concrètes pour le paiement de la prime qu'ils réclament.

FATOUMATA MAGUIRAGA



La grève des syndicats de l'enseignement supérieur paralyse les activités dans les différents établissements depuis le 27 janvier.

Après un premier débrayage de 144 heures, reconduit automatiquement, la grève de la coalition des syndicats de l'Enseignement supérieur semblait se durcir. Depuis le 27 janvier, ce mot d'ordre avait paralysé les activités dans les différents établissements d'enseignement supérieur. « Une totale satisfaction », se réjouissait le Secrétaire général du SNE-SUP, qui estimait que le mouvement avait été suivi à plus de 99%. Désormais, la Coordination attend la mise en place de la commission qui sera chargée de discuter de la prime de recherche, instituée en 2017 mais dont les contours n'avaient pas été précisés.

années universitaires semblaient se normaliser. Les nouveaux étudiants de la FSEG ont entamé les cours au mois de janvier, contrairement à leurs devanciers, qui ne rentreraient qu'à partir du mois de mars ou plus tard. Cette grève pourrait donc compromettre cet élan si elle n'est pas rapidement gérée. Pour la première fois depuis des années,

Démarrés le 17 janvier 2025, les cours sont donc suspendus pour les nouveaux bacheliers ainsi que les autres étudiants. Une nouvelle menace alors que depuis 3 ans, les années universitaires semblaient se normaliser.

Année menacée ? Démarrés le 17 janvier 2025, les cours sont donc suspendus pour les nouveaux bacheliers, ainsi que pour les autres étudiants. C'est une nouvelle menace, alors que depuis trois ans les

les enseignants avaient pu partir en vacances au mois de juillet, rompant avec un cycle où les années universitaires se chevauchaient. Étudiants et enseignants craignent donc de rompre ce rythme, qui respecte

un calendrier scolaire normal. Même s'il s'agit d'un système LMD, il est important que l'année scolaire commence et se termine à des dates précises, au risque de créer d'autres difficultés, comme les heures supplémentaires impayées qui s'accumulent, craint un enseignant. Mais les lignes semblent bouger depuis le 11 février 2025. En effet, les syndicats ont reçu une lettre du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour la mise en place de la commission qui doit discuter des modalités de mise en œuvre de la prime. Les syndicats espèrent que cette main tendue soit un début de réponse à cette revendication. Cette reprise du dialogue est aussi un espoir

pour les milliers d'étudiants qui effectuent actuellement leur inscription pour la carte universitaire et qui attendent aussi le paiement de leur trousseau pour démarrer sereinement l'année scolaire. ■

EN BREF

CNJ : LES ÉLUS À L'ÉCOLE DE LA CITOYENNETÉ



Le ministère de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction civique et de la Construction citoyenne, a initié une formation à l'intention des présidents élus du Conseil national de la jeunesse (CNJ). Du 11 au 16 février, ces jeunes leaders seront formés en matière de citoyenneté, de gouvernance participative et d'engagement communautaire. À travers cette formation, le ministère en charge de la jeunesse souhaite faire de ces élus des représentants engagés, prêts à jouer pleinement leur rôle dans la construction d'un Mali uni, engagé et respectueux des valeurs républicaines. Ce cadre est également l'occasion de promouvoir une participation active et responsable des jeunes dans l'accomplissement de leurs tâches pour le développement du pays. L'objectif du département est d'outiller ces jeunes dans la gestion des organisations de jeunesse au niveau de leurs structures respectives, que sont les communes. La prochaine étape après cette formation sera la prestation de serment de ces jeunes, qui s'engageront pour l'accomplissement de leurs missions. Après plusieurs années de crise, le CNJ s'est doté de nouveaux organes. À l'issue d'un processus jugé transparent par les acteurs, un nouveau bureau a été élu lors de l'assemblée générale tenue du 20 au 21 décembre 2024 à Bamako. Sory Ibrahim Cissé, le nouveau président élu pour un mandat de 3 ans, a promis de travailler à rétablir la confiance entre les jeunes et la faïtière des associations de jeunes. ■

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : L'AFRIQUE TRAÎNE ENCORE LES PIEDS

Le Sommet pour l'action sur l'Intelligence Artificielle (IA) qui s'est tenu à Paris les 10 et 11 février 2025 a révélé des ambitions mondiales claires en matière d'IA. La France a annoncé 109 milliards d'euros d'investissements, dont 50 milliards en provenance des Émirats arabes unis et 20 milliards du fonds canadien Brookfield. L'Europe veut aussi rattraper son retard sur les États-Unis et la Chine, alors que l'Inde et d'autres émergents avancent rapidement. Mais où en est l'Afrique ?

MASSIRÉ DIOP



Paris a accueilli du 10 au 11 février 2025, le sommet pour l'action sur l'IA.

L'continent est à la traîne. Selon le dernier classement d'Oxford Insights, aucun pays africain ne figure parmi les 50 premiers mondiaux en matière de préparation à l'IA. Maurice, Égypte et Afrique du Sud occupent les meilleures places africaines, loin derrière les leaders mondiaux. Les causes de cette situation sont nombreuses. L'accès aux infrastructures de base est une première barrière.

L'électricité reste un problème majeur, avec des coupures fréquentes rendant difficile le fonctionnement des centres de données ou de calcul intensif. En outre, l'Internet est encore peu accessible dans certaines régions et le coût des technologies reste élevé. Le manque de compétences est une autre limite. Peu de pays africains disposent d'universités et de centres de recherche capables de former une main-d'œuvre

Ghana Mahama s'efforce de réintégrer les pays de l'AES dans la CEDEAO

Dans une récente déclaration, le chef de la diplomatie ghanéenne, Samuel Okudzeto Ablakwa, a révélé que le Président John Dramani Mahama œuvrait pour ramener le Mali, le Burkina Faso et le Niger au sein de la CEDEAO. Ces trois pays, dirigés par des autorités de transition, ont quitté l'organisation en janvier 2025 après avoir formé l'Alliance des États du Sahel (AES). Selon M. Ablakwa, le Président Mahama a nommé Larry Gbevlo-Lartey comme envoyé spécial et prévoit des visites d'État pour engager des discussions. Il a rappelé que bien que ces ruptures ne soient pas inédites en Afrique, l'unité régionale

reste essentielle, citant l'Union Ghana - Mali - Guinée comme un précédent historique. Il a également fait référence à Kwame Nkrumah, qui prônait l'union économique et sécuritaire du continent. Cette initiative s'inscrit dans la politique étrangère du Ghana, qui prône la neutralité et le non-alignement. Le gouvernement prévoit aussi de renforcer ses partenariats avec le bloc BRICS. La sécurité reste une priorité pour protéger les Ghanéens contre les menaces extérieures, notamment le terrorisme. Les efforts du Président Mahama démontrent l'engagement du Ghana pour la stabilité et l'intégration régionale. ■

qualifiée en IA. Les talents africains, souvent formés à l'étranger, restent dans les pays développés, où les opportunités professionnelles sont plus attractives. L'investissement est aussi un défi majeur. Contrairement aux milliards injectés en Europe et en Amérique du Nord, les financements en Afrique sont encore insuffisants, freinant la recherche et le développement de solutions locales. L'accès aux données est également une problématique centrale. Les modèles d'IA ont besoin d'une grande quantité de données, or celles-ci sont principalement hébergées par des entreprises étrangères. Le continent dépend ainsi d'applications et de plateformes conçues ailleurs, avec des risques évidents en matière de souveraineté numérique et de protection des données personnelles.

Pour rattraper son retard, des experts estiment que l'Afrique devrait investir massivement dans les infrastructures numériques, la formation et la recherche. Des partenariats public - privé pourraient aussi accélérer cette dynamique. À défaut, le continent restera un simple consommateur d'outils conçus ailleurs exposé à des risques économiques et stratégiques de dépendance technologique. ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

GAZODUC TRANSSAHARIEN : UN PAS DE PLUS VERS LA RÉALISATION

L'Algérie, le Nigeria et le Niger ont signé mardi dernier à Alger de nouveaux accords pour accélérer la construction du gazoduc transsaharien (TSGP), un projet stratégique de plus de 4 000 km destiné à acheminer le gaz nigérian vers l'Europe via l'Algérie. Avec une capacité de 30 milliards de m³ par an et un coût d'investissement estimé à 13 milliards de dollars, le TSGP, qui transitera par le Niger, sera connecté au gazoduc Transmed reliant l'Algérie à l'Italie. Il permettra aussi d'alimenter les pays du Sahel. Trois contrats ont été signés : une mise à jour de l'étude de faisabilité, un accord de compensation et un engagement de confidentialité entre les sociétés énergétiques des trois États. L'étude actualisée définira les moyens nécessaires pour l'exécution du projet dans des délais raisonnables. Relancé en raison de la crise énergétique mondiale, le projet, initialement estimé à 10 milliards de dollars lors de son lancement en 2009, visait à renforcer la sécurité énergétique régionale et internationale. ■

ÉCHOS DES RÉGIONS

GAO : FIN DE LA GRÈVE DES TRANSPORTEURS APRÈS UN ACCORD SÉCURITAIRE

Les transporteurs de Gao ont levé leur grève, lancée le 10 février pour dénoncer l'insécurité sur l'axe Gao - Ansongo après l'attaque du 6 février dernier à Kobé ayant fait au moins 25 morts. L'accord avec les autorités militaires prévoit le renforcement des escortes, des patrouilles quotidiennes de sécurisation et un cadre de concertation pour signaler les menaces. Les transporteurs dénonçaient des escortes insuffisantes et des réactions tardives des forces de sécurité. Des discussions sont en cours sur l'interdiction de circulation des motos à certaines heures, ces dernières étant souvent utilisées pour des attaques. La reprise du transport est perçue comme un signe positif illustrant la coopération entre autorités, forces de défense et acteurs locaux pour améliorer la sécurité. ■

SPORT DE MASSE : UN LEVIER DE COHÉSION SOCIALE ET DE DÉVELOPPEMENT

Les autorités envisagent de redynamiser le sport de masse pour renforcer la cohésion sociale, améliorer la santé publique et détecter de nouveaux talents. Lors du Conseil des ministres du 5 février 2025, le gouvernement a annoncé un plan ambitieux, notamment avec des tournois inter-quartiers de football et d'athlétisme prévus dès avril 2025 dans les capitales régionales et le District de Bamako.

MASSIRÉ DIOP



Le gouvernement entend redynamiser la pratique du sport de masse.

Le ministère de la Jeunesse et des Sports, sous l'impulsion du ministre Abdoul Kassim Fomba, mène une politique proactive pour replacer le sport au cœur de la société. Outre les tour-

nois inter-quartiers, des marches sportives citoyennes se tiendront chaque mois dans les 19 régions du pays, favorisant la pratique des activités physiques et la cohésion sociale. Ces ini-

tatives visent à offrir aux jeunes des alternatives positives face aux déviances. Par ailleurs, le gouvernement a confirmé la rentrée de la 6ème cohorte du Service National des Jeunes (SNJ) dès le 25 février 2025. Ce programme, qui inclut des formations physique et civique, s'inscrit dans une démarche globale de promotion du sport et d'engagement citoyen des jeunes. Le sport de masse au Mali souffre d'un manque d'organisation, notamment dans le milieu scolaire et universitaire. Comparé au Sénégal, le taux de licenciés sportifs chez les élèves et étudiants est nettement inférieur, réduisant ainsi les opportunités de formation et de progression vers le haut niveau. Une réforme du sport scolaire et universitaire est nécessaire pour mieux encadrer et structurer la pratique du sport dès le plus jeune âge. De plus, il faut noter que l'activité physique régulière est un facteur clé de prévention contre de nombreuses maladies. Or, selon l'OMS, une grande partie de la population malienne est insuffisamment active. Pour cette agence onusienne, encourager la pratique sportive dès l'enfance et à travers des événements populaires est un moyen efficace de lutter contre la sédentarité.

Avec ces nouvelles mesures, le Mali ambitionne de bâtir une véritable culture sportive, intégrant les écoles, les quartiers et les collectivités locales. En soutenant le sport de masse, le pays espère développer un réservoir de jeunes talents tout en renforçant les liens sociaux. Si cet élan est maintenu, le sport pourrait devenir un véritable moteur de développement national. ■

AfroBasket 2025 Les Aigles en quête de qualification

Les Aigles Messieurs du Mali se présentent activement pour la troisième fenêtre des éliminatoires de l'AfroBasket 2025, prévu du 21 au 23 février au Maroc. Actuellement troisièmes du groupe A, derrière la RDC et le Soudan du Sud, ils pourraient se qualifier, mais ils devront réaliser de gros matches. Lors de la précédente fenêtre, en novembre 2024 à Dakar, les Aigles ont connu des résultats contrastés. Après deux défaites consécutives face à la RDC (72-64) et au Soudan du Sud (85-60), ils ont décroché une précieuse victoire contre le Maroc (66-64). L'équipe s'entraîne intensivement à Bamako pour affiner sa stratégie. Historiquement, les Aigles ont participé à 20 éditions de l'AfroBasket, décrochant une médaille de bronze en 1972 et atteignant la 4ème place en 1968 et 1987. Lors de l'édition 2021, ils ont terminé 15èmes. Les supporters espèrent une qualification en Angola en août 2025 pour être parmi les meilleures nations africaines. ■ M.D



CARTONS DE LA SEMAINE

Le jeune Américain **Chase Adams** a inscrit 10 buts dans la nuit du lundi au mardi 11 février 2025 lors de la victoire des États-Unis face aux Îles Vierges américaines (22-0). Le match comptait pour les éliminatoires de la Coupe du Monde U17 dans la zone CONCACAF.

Le défenseur du Real Madrid, **Raúl Asencio**, impliqué dans une affaire de diffusion de contenus à caractère sexuel avec une mineure, a vu sa demande de classement sans suite rejetée ce mardi par la justice espagnole. Selon la législation, les faits reprochés au joueur sont passibles de cinq ans d'emprisonnement.

SALIF KEÏTA DÉVOILE "SO KONO": UN ALBUM ACOUSTIQUE INTIME

Surnommé le Rossignol de la musique mandingue ou encore la Voix d'Or de l'Afrique, Salif Keïta s'appête à enrichir son impressionnante discographie avec un nouvel opus intitulé « So Kono », prévu pour le 11 avril 2025 sous le label NØ FØRMAT!. Ce titre, signifiant « Dans la maison » en malinké, reflète l'essence intime de cet album, conçu dans une atmosphère de recueillement et d'inspiration spontanée.

MASSIRÉ DIOP



Le prochain album de Salif Keita, "So Kono" sort le 11 avril prochain.

Lors de sa participation au festival Kyotophonie (Japon) en 2023, Salif Keïta avait été encouragé par ses amis à se produire en solo, guitare et voix. Porté par l'énergie de Kyoto, il a enregistré cet album en toute intimité, assis sur le lit de sa chambre d'hôtel. Bien qu'il ne se soit jamais considéré comme un guitariste, la guitare est devenue ici son

principal vecteur d'expression. Inspiré par l'atmosphère de la ville, il s'est entouré de Badie Tounkara (Ngoni) et Mamadou Koné (Calebasse) sur certains morceaux. L'enregistrement, purement acoustique, s'est voulu immédiat et spontané. Avec neuf chansons, So Kono explore des thèmes variés et profonds, mêlant introspection et regards sur le monde.

Certaines compositions intègrent les sonorités traditionnelles mandingues renforcées par le jeu du ngoni et de la calebasse, tout en restant épurées et centrées sur la voix puissante de Keïta. So Kono est le 14ème album en studio de Salif Keïta. Sa discographie, qui s'étend sur plusieurs décennies, compte des chefs-d'œuvre comme Soro (1987), Moffou (2002) ou encore La Différence (2009). Artiste planétaire et influent, Salif Keïta a reçu de prestigieuses distinctions, notamment une Victoire de la Musique en 2010 pour La Différence et plusieurs nominations aux Grammy Awards. Son engagement pour la culture africaine et son travail d'innovation musicale ont fait de lui une figure incontournable de la musique mandingue et continentale. Il convient de signaler que la sortie de So Kono sera accompagnée d'une tournée acoustique en 2025, avec des concerts dans des lieux prestigieux comme Le Trianon à Paris, le Concertgebouw à Amsterdam, le RBB Sendesaal à Berlin et le Koko à Londres. Cette tournée offrira aux spectateurs une immersion unique dans l'univers intime et novateur du projet.

Avec So Kono, Salif Keïta prouve une fois de plus qu'il n'a rien perdu de son talent, de son charisme et de sa capacité à innover. Tout en honorant ses racines, il propose une expérience musicale pure et vibrante, à la hauteur de son statut d'icône de la musique africaine. ■

INFO PEOPLE

MYLÈNE HAMON : UN RECORD GUINNESS POUR L'ART IVOIRIEN



L'artiste ivoirienne Mylène Hamon entre dans le livre Guinness des records après avoir réalisé 150 portraits en illusion d'optique sur papier en 120 heures. Ce défi, relevé du 5 au 10 février 2025, dépasse l'ancien record de 100 portraits en 100 heures. Engagée pour la cause des enfants atteints de cancer, elle prévoit une vente aux enchères de ses œuvres, dont une partie des fonds leur sera reversée. Avec ce record, Mylène Hamon hisse l'art ivoirien sur la scène mondiale. Son talent et sa persévérance sont salués, faisant d'elle une source d'inspiration pour toute une génération de plasticiens.

JESSICA ALBA : FIN D'UNE UNION DE 16 ANS



L'actrice et entrepreneure américaine Jessica Alba a officiellement demandé le divorce de Cash Warren le 7 février 2025, après 16 ans de mariage. Elle a cité des « différences irréconciliables », précisant que leur séparation remonte au 27 décembre 2024. Le couple, marié depuis 2008, a trois enfants, Honor (16 ans), Haven (13 ans) et Hayes (7 ans). Alba a demandé une garde conjointe et insiste sur sa volonté de coparenter dans l'harmonie. Cette annonce a surpris ses fans, bien que certaines rumeurs aient circulé ces derniers mois. Jessica Alba et Cash Warren restent engagés pour le bien-être de leurs enfants.

Journal du Mali
L'hebdo

Directeur de publication :
Mahamadou CAMARA
mcamara@journaldumali.com

Directrice déléguée :
Aurélien DUPIN
aurelie.dupin@journaldumali.com

Rédacteur en chef :
Massiré DIOP

Secrétaire de rédaction :
Ramata DIAOURÉ

Rédaction :
Mohamed KENOUIVI - Fatoumata
MAGUIRAGA

Photographie : Bakary E. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité
par IMPACT MÉDIA Presse.
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble
Badenya, près MÆVA Palace - Bamako
Tél : +223 20 23 00 66
www.journaldumali.com
contact@journaldumali.com



Acquérez votre **nom de domaine** en
toute **simplicité.**



20 28 00 00
www.afriphone.com

